

Lancement de l'AMI : venez faire fleurir les idées du futur tiers-lieu !

Souvenez-vous, il y a quelques mois : des habitants de Libercourt participaient à des ateliers pour imaginer le futur tiers lieu, l'occasion de donner vie à un espace qui, demain, pourra appartenir à tous. C'est désormais aux associations et aux Libercourtois de se faire connaître pour prendre part au projet.



Document d'information

Feuilleter

[Téléchargement](#)

application/pdf 426.17 Ko

Publié le Mercredi 18 décembre 2024



Appel à Manifestation d'Intérêt

Feuilleter

[Téléchargement](#)

application/pdf 2.46 Mo

Publié le Mercredi 18 décembre 2024



Candidature cadre de réponse AMI

Feuilleter

[Téléchargement](#)

application/msword 143.5 Ko

Publié le Mercredi 18 décembre 2024

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Venez faire fleurir
les idées du futur

Tiers-Lieu

**Réunion
publique**

MERCREDI
8 JANVIER 2025

À 15H
EN MAIRIE



L'appel à manifestation d'Intérêt (AMI) est lancé

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est désormais ouvert. **La ville de Libercourt recherche un collectif porteur de projet pour piloter et animer le tiers-lieu mais aussi des résidents et associations prêts à y proposer des actions et s'investir dans sa dynamique collective.** La ville sera à vos côtés en tant que facilitateur et partenaire opérationnel, pour transformer vos idées en réalité.

Envie de contribuer ?

C'est le moment de **semer vos idées et savoir-faire pour faire vivre ce tiers-lieu et enrichir le bien-être et le vivre-ensemble à Libercourt.** Rejoignez l'aventure ! Ensemble, créons un tiers-lieu à votre image.

Les dates clés à venir

Mercredi 18 décembre

Lancement de l'AMI

Mercredi 8 janvier à 15h

Réunion publique de présentation de l'AMI à destination des associations en mairie

Mercredi 22 janvier à 14h30

Réunion d'accompagnement avec les associations

Vendredi 14 février à 12h

Date butoir de rendu du dossier

Vendredi 7 mars

Jury de sélection



Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

La ville de Libercourt a initié et souhaite voir fleurir un tiers-lieu sur son territoire, **vecteur de liens et de partages entre les habitants**. Ce dernier peut avoir différentes formes : tantôt **un lieu de convivialité** pour y boire un café entre amis, **échanger entre collégiens**, voire **cuisiner avec ses enfants** ou encore agir solidairement par **des actions collectives, altruistes et simples**.

La ville y met le terreau, pour qu'un certain nombre de projets puissent y naître et se développer : économie sociale et solidaire, circuit court, etc.

Il prendra vie au sein de l'**ancienne caserne de pompiers, chemin du Prépoire**. L'opportunité et la richesse de ce lieu historique est grande puisqu'il se situe au carrefour entre la base de loisirs de l'Emolière, le complexe sportif Léo Lagrange, le collège, le centre multi-accueil l'Îlot Câlin et bientôt, à proximité de la future résidence seniors.



Des ateliers de co-construction avec les habitants

Grâce à ces ateliers, différentes pistes d'usages ont émergé :

- un espace jeune
- un espace polyvalent pouvant accueillir
 - des ateliers, des expositions
 - les parents amenant leurs enfants aux activités sportives
 - des évènements à thème
 - un espace de jeux/détente pour les enfants
 - un repair café
- un espace restauration
- un espace commun
 - laverie, repassage solidaire
- Des ateliers liés à la nature, au numérique, à la couture, à la création artistique, etc.
- un lieu de distribution de paniers de l'AMAP (légumes)

Il s'agit ici de pistes. Laissez libre court à votre imagination pour les futurs usages !

Publié le 16 décembre 2024